



COMMUNE DE WEINBOURG

Collectivité européenne d'Alsace - Arrondissement de SAVERNE

Date de la convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

07/05/2026

EXTRAITS DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2026

Sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFEVRE, maire,
Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

Absent excusé : 1

Procuration : 0

Présents : Alexis DEFRAITEUR, Isabelle GERBER, HAEHNEL Cyrille, HAUPTMANN Stéphanie, KAUFMANN Anne, KLEIN-HUMANN Olivia, KUHM Charlotte, STAUDER Delphine, WOELTZ Franck

Absent excusé : ZIMMERMANN Guillaume (sans procuration)

Le secrétaire de séance est désigné par le conseil municipal : Madame Charlotte KUHM

10. Révision des tarifs communaux

CONCESSIONS CIMETIERE (sur 30 ans)	
Tombe simple	100,00 €
Tombe double	200,00 €
Tombe enfant	60,00 €
Dépôt d'une urne dans une tombe existante	Gratuit
COLUMBARIUM / CAVURNES (sur 15 ou 30 ans)	
Case pour 4 urnes (15 ans)	450,00 €
Case pour 4 urnes (30 ans)	900,00 €
LOCATION DE SALLE POLYVALENTE	
Une journée effective en semaine (8 – 18 heures)	100,00 €
Un week-end (du vendredi soir au dimanche soir)	200,00 €
Une réunion (3 heures)	35,00 €
Un verre du souvenir (lors d'un enterrement d'un habitant de Weinbourg)	35,00 €
Une réunion à but non lucratif par an pour les associations domiciliées à Weinbourg	Gratuit
Une activité à but non lucratif, unique ou hebdomadaire, d'une association et à destination des habitants de Weinbourg	Gratuit après accord
Une activité à but lucratif d'une association de Weinbourg (8 – 18 heures)	Gratuit 2 fois par an puis 80 €
Forfait nettoyage	30,00 € / heure
LOCATION DE PLACE DE MARCHÉ	

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Droit de place par jour ordinaire	10,00 €
Droit de place par jour ordinaire avec accès à l'électricité	Sur convention
Droit de place par jour de foire ou messti	15,00 €
LOCATION DE JARDIN	
Tarif annuel	10,00 €
LOCATION DE TERRES COMMUNALES	
Tarif annuel par are de terrain loué	1,28 €
Concession de parcelle communale (à l'année)	40,00 €

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Pour extrait certifié conforme
Weinbourg, le 07/05/2026

le maire,
Jérôme LEFEVRE

The image shows a circular official seal of the Mayor of Weinbourg. The seal contains the text "LE MAIRE DE WEINBOURG" and "1848-1918". A handwritten signature, "J. Lefevre", is written across the seal.

le secrétaire de séance
Charlotte KUHM

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Charlotte Kuhm".